



Contrôlé par la Ville de Paris

Secrétariat Technique :

Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris
15, rue Jean-Baptiste Berlier – 75013 PARIS

Correspondant : Damien BALLAND – Tél.01 44 08 97 00

Correspondant AFNOR Certification :

Sébastien KOSTIC - Tél.01 41 62 60 41

Certificat

Certificate

ALIENOR CEMENTS

36 Boulevard de l'Université

44600 SAINT NAZAIRE

Usine de : TONNEINS

**Admission de la marque
NF-LIANTS HYDRAULIQUES**

N° 1034.01 du 14.06.2019

est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES (NF002) sur les emballages et lettres de voiture des produits suivants :

**Désignation selon
le référentiel NF002**

**Date
de la 1^{ère} admission** **Teneur des
constituants** **Norme**

CEM I 52,5 R CE CP2 NF

14.06.2019

NF EN 197-1 : 2012

Certains de ces produits sont également conformes à la norme NF P 15-317 : 2006 (PM), NF P 15-318 : 2006 (CP1 ou CP2), NF P 15-319 : 2014 (ES), pour les caractéristiques complémentaires mentionnées.

Cette décision atteste que ces produits sont certifiés conformes aux normes et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Ce droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES.



Directeur Général
Franck LEBEUGLE

008 - 2018/03 -

ANNEXE A LA DECISION N° 1034.01 du 14.06.2019

AFNOR Certification vous autorise à apposer la marque NF-Liants hydrauliques sur les lettres de voiture et/ou emballages pour le(s) ciment(s) suivant(s) :

➤ **CEM I 52,5 R CE CP2 NF**

Fabriqué(s) à **TONNEINS**.

Le droit d'usage de la marque NF est confirmé tacitement si une série de 6 prélèvements effectués à la fréquence de 1 prélèvement par mois (3 pour les MC) ne donne lieu à aucune non conformité relative aux valeurs garanties.

Le non respect d'une caractéristique garantie sur l'un de ces prélèvements entraîne la suspension du droit d'usage de la marque NF et l'obligation pour le produit d'être soumis à la procédure d'admission initiale prévoyant 12 prélèvements (6 pour les MC).



Directeur Général
Franck LEBEUGLE

OCO/002/FAB/ANXE-ADM
14/06/2019

